



**RETURN BIDS TO:**

**RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**

Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions -  
TPSGC

11 Laurier St./11, rue Laurier

Place du Portage, Phase III

Core 0B2 / Noyau 0B2

Gatineau

Québec

K1A 0S5

Bid Fax: (819) 997-9776

**SOLICITATION AMENDMENT  
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

**Comments - Commentaires**

**Vendor/Firm Name and Address**

Raison sociale et adresse du  
fournisseur/de l'entrepreneur

**Issuing Office - Bureau de distribution**

Communication Procurement Directorate/Direction de  
l'approvisionnement en communication  
360 Albert St./ 360, rue Albert  
12th Floor / 12ième étage  
Ottawa  
Ontario  
K1A 0S5

<b>Title - Sujet</b> Printing Services- FIN CAN Printing Services- Finance Canada	
<b>Solicitation No. - N° de l'invitation</b> 60074-200443/A	<b>Amendment No. - N° modif.</b> 003
<b>Client Reference No. - N° de référence du client</b> 60074-20-0443	<b>Date</b> 2021-02-11
<b>GETS Reference No. - N° de référence de SEAG</b> PW-\$\$CW-027-79662	
<b>File No. - N° de dossier</b> cw027.60074-200443	<b>CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME</b>
<b>Solicitation Closes - L'invitation prend fin</b> <b>at - à 02:00 PM</b> Eastern Standard Time EST <b>on - le 2021-02-22</b> Heure Normale de l'Est HNE	
<b>F.O.B. - F.A.B.</b>	
<b>Plant-Usine:</b> <input type="checkbox"/> <b>Destination:</b> <input checked="" type="checkbox"/> <b>Other-Autre:</b> <input type="checkbox"/>	
<b>Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:</b> Gillett (cw027), Brendan	<b>Buyer Id - Id de l'acheteur</b> cw027
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> (000) 000-0000 ( )	<b>FAX No. - N° de FAX</b> ( ) -
<b>Destination - of Goods, Services, and Construction:</b> <b>Destination - des biens, services et construction:</b> See Herein	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

<b>Delivery Required - Livraison exigée</b>	<b>Delivery Offered - Livraison proposée</b>
<b>Vendor/Firm Name and Address</b> <b>Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur</b>	
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> <b>Facsimile No. - N° de télécopieur</b>	
<b>Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm</b> <b>(type or print)</b> <b>Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/</b> <b>de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)</b>	
<b>Signature</b>	<b>Date</b>

Solicitation No. - N° de l'invitation  
60074-200443/A  
Client Ref. No. - N° de réf. du client  
60074-200443

Amd. No. - N° de la modif.  
File No. - N° du dossier  
cw035.60074-200443

Buyer ID - Id de l'acheteur  
cw035  
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

**Question 5 – A la page 45 de 80- section 9, les pourcentages sont déjà renseignés. Ont-ils été renseignés à titre d'exemple de pourcentages à utiliser ou sont-ils renseignés sous forme de pourcentage maximal à utiliser?**

Réponse: Les pourcentages sont présélectionnés par le ministère des Finances et ne peuvent être modifiés.

**Question 6 : En ce qui a trait à la demande de propositions précédente, il n'est pas possible de citer les frais d'hébergement ni les frais de transport d'urgence; ces éléments ne peuvent pas être calculés en pourcentage. Comment faut-il les soumettre?**

Réponse : Étant donné que le format du contrat résultant est désormais basé sur des tâches, les prix soumis à l'annexe B – Base de paiement devraient représenter un montant fixe. Il incombe au soumissionnaire de combiner les taux afin de s'assurer que les frais d'hébergement et de transport sont inclus dans le prix de la proposition.

**Question 7 : De quelle façon devons-nous proposer un prix, puisque nous ne plions pas « une feuille », nous plions une feuille complète de signatures. De plus, en raison du décalage d'impression, les feuilles ne sont pas de format 6,5 x 9,75, mais plutôt plus grandes, par exemple de format 28 x 35 ou 28 x 40.**

Réponse : Les soumissionnaires sont responsables de déterminer la façon dont les produits livrables sont produits et de déterminer les prix inclus dans leur soumission financière. Étant donné que les quantités peuvent varier tout au long de la période de contrat, les prix doivent être fournis à différents niveaux de production.

\*\*\*\*\*

**Cette modification est émise afin de répondre aux questions reçues de l'industrie et de fournir l'annexe B – Base de Paiement révisée**

## **B.2 BARÈME DE PRIX**

**Les prix ci-dessous sont valables à partir de la date d'attribution du contrat jusqu'à la conclusion de la durée initiale du contrat.**

À compter de la première période d'option, si le Canada exerce son option, un AJUSTEMENT ÉCONOMIQUE DES PRIX (AEP), décrit à la section **B.3** ci-dessous, sera apporté aux prix de base pendant le reste de la période (ou des périodes) en question.

Solicitation No. - N° de l'invitation  
60074-200443/A  
Client Ref. No. - N° de réf. du client  
60074-200443

Amd. No. - N° de la modif.  
File No. - N° du dossier  
cw035.60074-200443

Buyer ID - Id de l'acheteur  
cw035  
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

### B.3 INDEXATION DES PRIX

À compter de la première année d'option et au cours de toute année d'option ultérieure du contrat si elle est exercée par le Canada, les prix indiqués à la section **B.1.1** sont soumis à un ajustement.

Les prix de base indiqués dans la base de paiement seront ajustés tous les ans le premier jour du mois du début de la période d'option, à partir de la première année d'option, selon un montant établi sur la base du pourcentage d'augmentation (ou de diminution) tel qu'il figure dans l'indice annuel moyen du tableau 5 de l'Indice des prix à la consommation pour le Canada, indice d'ensemble (non désaisonnalisé), publié par **Statistique Canada (tableau 18-10-0004-01)** pour la période de 12 mois se terminant 15 mois avant la date de début de la période d'option en cours, conformément à la formule suivante, le résultat étant arrondi à deux décimales près :

$$\text{Indexation} = \frac{((A) - 1)}{B} \times 100$$

Où :

A = Indice annuel moyen pour les 12 mois se terminant trois (3) mois avant la date de début de la période d'option en cours.

B = Indice annuel moyen pour les 12 mois se terminant quinze (15) mois avant la date de début de la période d'option en cours.

L'Indice des prix à la consommation du Canada est publié par Statistique Canada et peut être consulté en visitant leur site Web de Statistique Canada à :

[https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=1810000401&pickMembers%5B0%5D=1.14&cubeTimeFrame.startMonth=08&cubeTimeFrame.startYear=2019&cubeTimeFrame.endMonth=12&cubeTimeFrame.endYear=2020&referencePeriods=20190801%2C20201201&request\\_locale=fr](https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=1810000401&pickMembers%5B0%5D=1.14&cubeTimeFrame.startMonth=08&cubeTimeFrame.startYear=2019&cubeTimeFrame.endMonth=12&cubeTimeFrame.endYear=2020&referencePeriods=20190801%2C20201201&request_locale=fr)

[https://www.statcan.gc.ca/fra/sujets-debut/prix\\_et\\_indices\\_des\\_prix/indices\\_des\\_prix\\_a\\_la\\_consommation](https://www.statcan.gc.ca/fra/sujets-debut/prix_et_indices_des_prix/indices_des_prix_a_la_consommation)

\* Il est à noter que l'adresse du site Web pourrait changer à tout moment.

Solicitation No. - N° de l'invitation  
60074-200443/A  
Client Ref. No. - N° de réf. du client  
60074-200443

Amd. No. - N° de la modif.  
File No. - N° du dossier  
cw035.60074-200443

Buyer ID - Id de l'acheteur  
cw035  
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

### **B.3.1 PROCESSUS D'INDEXATION DES PRIX**

Avant d'exercer l'année d'option, l'autorité contractante notifiera par écrit à l'entrepreneur le pourcentage d'indexation calculé applicable, et l'entrepreneur vérifiera les informations et donnera son accord. Dès réception de l'accord, l'autorité contractante modifiera le contrat en conséquence afin d'y indiquer les prix et les taux révisés. Jusqu'à ce que les ajustements des prix soient effectués par une modification au contrat, les prix fixes et les honoraires valides de la période précédente de douze mois seront utilisés.

Tout montant inférieur à zéro obtenu à l'aide de l'indice d'indexation sera jugé égal à zéro.

### **B.3.2 CESSATION D'UN INDICE D'INDEXATION DES PRIX**

En cas de renonciation à tout taux officiel d'indexation des prix du gouvernement utilisé dans le contrat, les parties devront convenir immédiatement d'un taux de remplacement ou d'une formule de révision conforme aux dispositions du contrat.